

Mairie de Abancourt - 60220

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 30 mai 2024

Par suite d'une convocation en date du 22 mai 2024, les membres composant le Conseil Municipal d'Abancourt, se sont réunis en date du jeudi 30 mai 2024 en la Mairie d'Abancourt à 20h, sous la présidence de M. DOR Jean-Louis, Maire.

La convocation a été affichée le 22 mai 2024.

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

1. Tours de garde pour les élections du 9 juin 2024.
2. Demande de subvention de l'association des parents d'élèves APE LAMAM'S HB.
3. Questions diverses.

S. BARTIS Membres Présents : Mmes FOULONGNE M., LEFEVRE N., MM. DOR J-L., CLÉRY J-R., LECUIR G., MENIVAL P., SAUGNIER R., UGER A., QUENEUILLE J., MILLE-MATHIAS L., lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Membres Absents ayant donné mandat de vote : M. ANDRIEUX Gérald (pouvoir à M. LECUIR Gérard), M. VASSEUR Jackie (pouvoir à Mme FOULONGNE Martine).

Membre Absent n'ayant pas donné mandat de vote : néant.

Le maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le Conseil Municipal a désigné M. CLERY Jean-Raymond pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le compte-rendu de la séance du 11 avril 2024 est approuvé à l'unanimité.

Question n° 1 de l'ordre du jour : **Tours de garde pour les élections européennes du 9 juin 2024.**

Le Conseil Municipal procède à la désignation des membres pour tenir le bureau de vote sur les différentes tranches horaires, ainsi que la présidence du bureau de vote et le secrétaire.

Question n° 2 de l'ordre du jour : **Demande de subvention de l'association des parents d'élèves APE LAMAM'S HB : Décision modificative - virement de crédits pour le versement d'une subvention à l'association des parents d'élèves APE LAMAM'S HB. (délibération n° 2024/16R)**

Le Maire rappelle qu'une nouvelle association des parents d'élèves APE LAMAM'S HB a été créée le 16 avril 2024 ; cette association se propose de mener des actions d'animation (kermesse, ventes diverses...) en vue de récolter des fonds pour les actions scolaires.

Il ajoute que dans ce but et n'ayant pas encore de fonds suffisants, l'association a sollicité la commune afin d'avoir une subvention.

Il propose d'effectuer un virement de crédit d'un montant de 350,00 € pour pouvoir verser cette subvention à l'association.

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, décide :

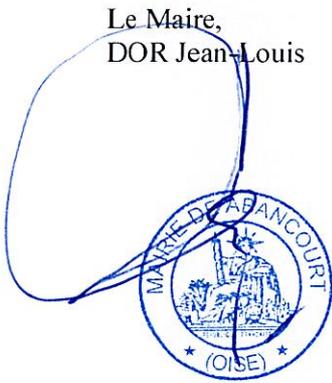
- D'effectuer un virement de crédit de 350,00 € en section de fonctionnement de l'article 618 à l'article 65748 comme suit :

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
618 (011) – Autre frais divers	- 350,00		0,00
65748 – Autres personnes de droit privé	350,00		0,00
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	0,00

Questions diverses : Néant.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h00
Fait en Mairie le 4 juin 2024

Le Maire,
DOR Jean-Louis



Le secrétaire de séance,
CLERY Jean-Raymond

A handwritten signature in blue ink, which appears to be "Jean-Raymond Clery", written in a cursive style.